

Communes forestières
Rhône-Alpes



Des formations pour guider vos actions !



Formations forestières
à destination des élus

Formations

catalogue

édito



Elus des communes forestières de Rhône-Alpes,

Vous allez découvrir le **catalogue des formations proposées à nos adhérents et aux élus des territoires forestiers**.

L'objectif de ce programme de formation est de **vous donner les éléments techniques et données indispensables** à vos prises de décision en matière forestière et appuyer ainsi vos **actions en faveur des forêts et de la filière bois**.

Vous trouverez dans ce document plusieurs fiches formations (p. 7 à 14) dont les contenus ont pour objectif de répondre à vos questions sur les **sujets prioritaires** tels que :

- ➡ la **commercialisation** des bois en forêt communale et ses enjeux,
- ➡ le **rôle de l'élu** lors de la révision et de l'application de l'aménagement forestier,
- ➡ l'**approvisionnement** des chaufferies bois communales, etc.

Au total ce sont donc **16 thématiques de formation** qui vous sont proposées et dont les **contenus** sont bien sûr **adaptables aux besoins et aux contextes locaux** de chaque territoire.

Je vous invite à découvrir ce document et à le **faire circuler parmi les membres de votre conseil municipal et de votre équipe technique**.

En parallèle, nous vous informerons régulièrement des formations prévues dans la région, via les **associations départementales de communes forestières**, le **site internet du réseau des territoires forestiers de Rhône-Alpes** ou notre **liste de diffusion** (voir p. 6).

En espérant que les formations forestières à venir répondront à vos attentes et à vos besoins,

Sincères salutations,

Jean-Claude Monin,
**Président de l'Union Régionale des Associations
de Communes Forestières de Rhône-Alpes**

sommaire

formations

Le réseau
des communes forestières **4**

La formation des élus **5**

Renseignements pratiques
sur les formations **6**

1 - Nouveaux élus **7**
2 - Aménagement

3 - Commercialisation **8**
4 - Bois énergie

5 - Bois construction **9**
6 - Biodiversité

7 - Voirie **10**
8 - Câble

9 - Qualité de l'air **11**
10 - Equilibre forêt-gibier

11 - Budget **12**
12 - Risque incendie

13 - Foncier **13**
14 - Responsabilités

15 - Carbone et externalités **14**
16 - Formations à la carte !

Vos contacts au sein du réseau
des communes forestières **15**

Qui sommes-nous ?

Le réseau des communes forestières : un outil d'assistance technique et de représentation au service des élus

Organisation

Association loi 1901, la **Fédération nationale** regroupe les communes forestières et autres collectivités propriétaires de forêts ou non. Créée en 1933, elle compte aujourd'hui **près de 5000 collectivités**, représentant 60% de la surface des forêts communales, à travers 45 associations départementales et 10 unions régionales.

Début 2012, cette Fédération Nationale des Communes Forestières a cosigné pour la première fois **le contrat**

Etat-ONF-Communes Forestières 2012-2016, et marqué ainsi l'engagement des communes forestières en faveur du maintien du régime forestier.

En Rhône-Alpes, l'union régionale des associations de Communes Forestières regroupe environ **720 collectivités adhérentes et 6 associations départementales** : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie (contacts en page 15).

Objectifs

« Améliorer, développer et valoriser le patrimoine forestier des communes en oeuvrant pour une gestion durable répondant aux attentes de la société et contribuant au développement territorial. »

Pour ce faire, les représentants élus et les personnels techniques des Communes Forestières :

- **défendent les intérêts** de leurs adhérents auprès des décideurs ;
- **développent des partenariats stratégiques** avec les acteurs de la filière (ONF, CRPF, FNB...) ;

- **mettent en place** des programmes d'action en matière de constructions en bois local, de bois énergie ou de politiques forestières ;

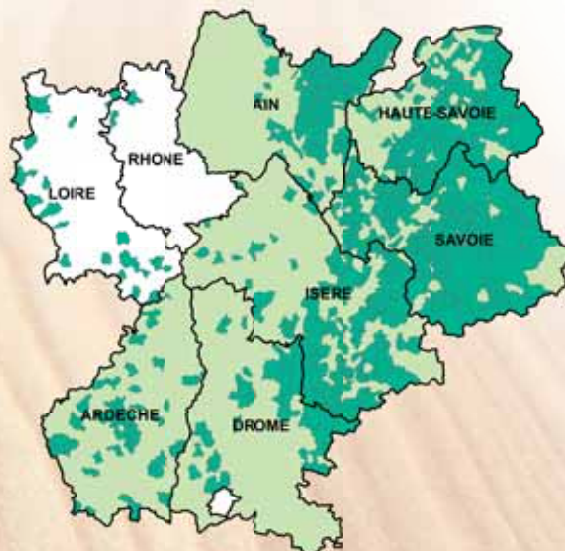
- **conseillent les communes adhérentes** lors de la réalisation de projets spécifiques (plateforme bois énergie, piste forestière...) ;

- **forment et informent les élus** en mettant en place des sessions thématiques répondant aux besoins exprimés par les adhérents et les territoires forestiers.

C'est cette offre de formation qui vous est présentée ici.

Communes adhérentes et associations départementales en Rhône-Alpes (2012)

- Associations départementales de communes forestières
- Communes adhérentes



La formation des élus :

Une action majeure des communes forestières

La formation des élus constitue l'une des actions principales proposées par le réseau des communes forestières à ses adhérents, afin de leur **fournir les éléments techniques et données indispensables aux prises de décision.**

Organisation du programme

En Rhône-Alpes, la formation des élus est organisée par l'union régionale. Les sessions sont organisées **en collaboration avec les associations départementales de communes forestières et les territoires forestiers intéressés** (Chartes Forestières de Territoires, PSADER...).

Leur contenu est élaboré en lien avec le réseau national des Communes forestières. Nos partenaires participent également à cette réflexion et notamment l'Office National des Forêts, gestionnaire des forêts communales.

Déjà 10 ans de formations forestières en Rhône-Alpes !

La formation des élus a débuté il y a une dizaine d'années dans la région. Grâce à **l'appui du Conseil Régional et de l'Europe (FEADER)**, le programme de formation a peu à peu pris de l'ampleur au fil des ans. Cette action a permis de former plus de 3000 personnes à ce jour, dont une très large majorité d'élus.

L'union régionale des associations de communes forestières de Rhône-Alpes est **agrée en tant qu'organisme de formation auprès des élus par les Ministères de l'Intérieur et du Travail** (n° d'agrément : 82730106473, Siret : 42899117800032).

25 à 30 sessions sont organisées chaque année en Rhône Alpes et réunissent 400 à 600 stagiaires.



Renseignements pratiques sur nos formations forestières

Publics

Les élus des communes forestières constituent le public cible de ce programme de formation. Néanmoins, les **salariés forestiers, agents de développement** des collectivités territoriales ou **professionnels de la filière** peuvent également participer.

Format

La session de formation type dure une journée et se compose ainsi :

- **une matinée en salle avec plusieurs interventions** données par les techniciens des communes forestières et des experts de la thématique abordée. Le témoignage d'élus est également privilégié.
- **une après-midi sur le terrain afin de laisser la place aux échanges** et d'illustrer les propos du matin : visite de scierie, de chantier forestier...

A l'issue de la formation **l'ensemble des participants reçoit un dossier** contenant les principales informations techniques présentées.

Coût

Grâce à des financements de la Région Rhône-Alpes et de l'Europe (FEADER), ces sessions de formation sont **gratuites pour les participants et pour les territoires d'accueil**. Le nombre de journées organisées par an est cependant limité et seules les premières demandes des associations ou des territoires forestiers peuvent être satisfaites.

Thématiques

Vous trouverez dans les pages suivantes les thématiques de formations proposées en Rhône-Alpes, sachant **que le programme de chaque session peut s'adapter au contexte local et sera conçu en coordination avec le territoire d'accueil**. Il est également possible de demander une formation sur une toute autre thématique (« Formations à la carte », p. 14).

Si l'une des thématiques proposées vous intéresse et que vous souhaitez que soit étudiée l'organisation d'une formation sur votre territoire, vous pouvez contacter **votre association départementale des communes forestières** (voir contacts page 15) ou à défaut, l'union régionale.

Pour être averti de l'organisation des formations concernant la ou les thématique(s) qui vous intéresse(nt) en région, vous pouvez :

➡ **consulter le site internet des territoires forestiers de Rhône-Alpes :**

www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu

➡ **vous inscrire à notre liste de diffusion « infos formations » en envoyant un mail à :**

rhonealpes@communesforestieres.org

➡ **contactez Tristan Merrien chargé de mission formation au :**
ou par mail :

04 79 60 49 06

tristan.merrien@communesforestieres.org



Nouveaux élus

1

Gestion des forêts communales :
les bases !

Contexte

Face aux nombreuses responsabilités et champs d'action à maîtriser pour les nouveaux élus, la tentation est grande de laisser de côté la thématique forestière en se reposant sur le gestionnaire historique des forêts communales, l'Office National des Forêts (ONF). Les élus ont pourtant un rôle majeur à jouer concernant la gestion des forêts locales en tant que propriétaires et aménageurs du territoire.

Objectifs

- Prendre conscience de la richesse et des usages des forêts du territoire.
- Situer sa forêt dans le contexte local de la filière bois
- Identifier les rôles de l'élu et de l'ONF.
- Citer les grandes parties de l'aménagement forestier communal.
- Comprendre le fonctionnement du réseau des communes forestières.

INTERVENANTS POTENTIELS :
Communes forestières...

Contenu et visite proposés

- Rôles et usages de la forêt : la « multifonctionnalité » en exemples.
- Présentation du contexte géographique et économique de la filière bois.
- La charte de la forêt communale : rôles de l'élu et de l'ONF.
- L'aménagement forestier, document de référence de la forêt communale.
- Visite en forêt afin de mieux connaître les forêts du territoire et leur gestion.



Aménagement

2

Gestion des forêts communales :
rôles et responsabilités des élus

Contexte

L'aménagement forestier, document central de la gestion en forêt communale, est rédigé par l'ONF en concertation avec la commune. Sa révision et son application annuelle nécessitent des choix importants de la part des élus afin de répondre aux enjeux économiques, écologiques et sociaux des forêts communales.

Objectifs

- Maîtriser les objectifs et enjeux d'un aménagement forestier en forêt communale.
- Comprendre les enjeux des coupes et des travaux sylvicoles.
- Lister les procédures de révision et d'application de l'aménagement forestier.
- Bien distinguer les rôles respectifs de l'élu (propriétaire) et de l'ONF (gestionnaire).

INTERVENANTS POTENTIELS :
Communes forestières, ONF, PEFC...

Contenu et visite proposés

- Rappel : les principes de la gestion forestière durable.
- Pourquoi couper du bois en forêt communale ?
- Quel est l'intérêt des travaux sylvicoles ?
- La révision de l'aménagement : une démarche concertée entre l'élu et l'ONF.
- Coupes et travaux : les rendez-vous annuels avec l'ONF.
- Visite en forêt ou sur un « marteloscope » (parcours d'initiation à la gestion forestière).



Commercialisation

3

Vendre le bois de ses forêts,
un choix déterminant pour les
communes

Contexte

Le code forestier octroie aux élus la responsabilité des décisions en matière de vente et de valorisation de la ressource bois communale. Le choix du mode de vente joue un rôle central dans le maintien des activités sur les territoires, en particulier en ce qui concerne la première transformation (scieries).

Objectifs

- Connaître les différents modes de vente et de mise à disposition des bois.
- Identifier le rôle de l'élu dans ces processus de commercialisation et choisir le mode de vente adapté pour chaque coupe.
- Comprendre le point de vue et les besoins des transformateurs.

INTERVENANTS POTENTIELS :
Communes forestières, ONF, scieurs...

Contenu et visite proposés

- Bilan des dernières ventes publiques et situation du marché.
- La filière forêt bois locale et ses enjeux.
- Rôles et responsabilités respectifs de l'élu et de l'ONF en matière de commercialisation.
- Mode de ventes : les options possibles, leurs atouts et contraintes.
- Visite d'une entreprise de la première transformation et discussion avec les scieurs de leurs approvisionnements, débouchés et besoins.



Bois énergie

4

Comment assurer
l'approvisionnement des chaufferies
du territoire ?

Contexte

De nombreuses communes forestières ont déjà investi ou envisagent l'installation de chaufferies bois sur leur territoire. Dès la conception de ces projets se pose la question de l'approvisionnement : quels sont les combustibles disponibles ? Où et à quel prix ? Peut-on utiliser les bois de la commune ? Qu'apporte l'installation d'une plateforme de stockage sur un territoire ?

Objectifs

- Posséder les connaissances de base sur le bois énergie.
- La filière locale et ses enjeux.
- Connaître les conditions techniques et économiques pour mettre en place une filière territoriale bois énergie.
- Se rendre compte de la réalité du fonctionnement d'une chaufferie bois et connaître les modes de gestions possibles (réégie, DSP...).

INTERVENANTS POTENTIELS :
ONF, Interprofession, Espaces Info Energie...

Contenu et visite proposés

- Le bois énergie, qu'est-ce que c'est ? Produits, enjeux, approvisionnement et coûts.
- Le bois énergie sur le territoire : état des lieux de la filière.
- Comment participer au développement de cette filière territoriale bois énergie et assurer l'approvisionnement des chaufferies communales ?
- Visite de sites de production de plaquette forestière, d'une plateforme intercommunale ou d'une installation (chaufferie, réseau de chaleur...)

**5**

Bois construction

Valorisons les bois locaux dans les bâtiments publics !

Contexte

La construction bois se développe en France depuis quelques années et constitue le principal débouché des bois résineux locaux. Ceux-ci souffrent néanmoins de la concurrence étrangère, notamment pour les utilisations les plus exigeantes. En tant que maître d'ouvrage public, vous pouvez accroître le dynamisme de votre territoire en valorisant des bois locaux dans vos bâtiments communaux.

Objectifs

- Connaître les utilisations possibles du bois dans un bâtiment public.
- Avoir en tête les conditions nécessaires à la conception d'un bâtiment bois.
- Savoir comment favoriser la mise en œuvre du bois local dans les appels d'offres.
- Connaître la certification Bois Des Alpes et ses principes.

INTERVENANTS POTENTIELS :
Communes forestières, Bois des Alpes, architectes, bureaux d'études bois, charpentiers...

Contenu et visite proposés

- Le bois dans la construction: caractéristiques et atouts.
- Exemples d'utilisation du bois dans les bâtiments publics.
- Construire en bois locale, préparation et conseils
- Les aspects techniques et réglementaires liés aux procédures d'appel d'offre : comment favoriser l'utilisation du bois local dans les constructions ?
- Visite d'un bâtiment construit en bois des Alpes en compagnie de l'architecte, du maître d'ouvrage et des entreprises concernées.

**6**

Biodiversité

Protéger l'environnement en forêt et sur sa commune : Pourquoi ? Comment ?

Contexte

Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité à l'échelle nationale, les élus sont de plus en plus confrontés aux questions suivantes : comment prendre en compte la biodiversité en forêt ? Quels sont les différents zonages et dispositifs réglementaires existants en matière de protection des espaces naturels ? Pourquoi laisser certaines forêts en « libre évolution » ?

Objectifs

- Lister les principales caractéristiques de la biodiversité forestière.
- Etre au fait des « bonnes pratiques » et de la réglementation en matière de protection des milieux naturels.
- Identifier le rôle de l' élu !
- Comprendre l'intérêt, de maintenir certains espaces forestiers en libre évolution.

INTERVENANTS POTENTIELS :
ONF, PNR, associations, DREAL...

Contenu et visite proposés

- La biodiversité forestière : en chiffres et en exemples.
- Prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière.
- L'aménagement forestier communal et les dispositifs environnementaux : Natura 2000, sites classés, APB...
- Favoriser la biodiversité « sans rien faire » : le réseau régional des forêts en évolution naturelle (FRENE).
- Visite d'un site naturel remarquable du territoire pour illustrer concrètement la notion de biodiversité forestière.



Voirie

7

Circulation sur la voirie forestière : réglementation et outils à disposition des élus

Contexte

Le réseau de voies forestières, initialement conçu pour permettre l'exploitation des bois, est de plus en plus utilisé à des fins de détente, notamment par les pratiquants de sports motorisés (quad, moto, 4X4). Cela ne va pas sans poser des problèmes de conflits d'usages. Les maires ont la possibilité de réglementer les usages sur la voirie communale et d'améliorer ainsi la cohabitation entre les différents utilisateurs : exploitants forestiers, chasseurs, randonneurs, motards, etc.

Objectifs

- Savoir distinguer les différents types de voies et la réglementation qui s'y applique.
- Avoir conscience des responsabilités et du champ d'action de l' élu en matière de circulation sur la voirie communale.
- Connaître les outils réglementaires disponibles pour encadrer les différents usages.

INTERVENANTS POTENTIELS :
Communes forestières, juristes, ONF, PNR...

Contenu et visite proposés

- Types de voies et règles générales de circulation.
- La circulation d'engins motorisés dans le cadre des activités de loisirs : la réglementation.
- L'utilisation de la voirie par les professionnels du bois : comment limiter les dégâts sur la voirie ?
- L'outil «Plan de circulation».
- Questions réponses en présence d'un juriste spécialiste du sujet.
- Échanges sur le terrain en se basant sur des cas concrets de gestion de ces conflits dans un massif du territoire.



Câble

8

Le débardage par câble : une opportunité pour les territoires montagnards

Contexte

En zone de montagne, où près de 50% de l'espace est occupé par la forêt, le dynamisme des territoires passe par la mobilisation de ressource forestière. Parfois compliquée, l'exploitation des forêts en zone de montagne nécessite des techniques de pointe : réseau de desserte adapté et bien souvent, utilisation du débardage par câble.

Objectifs

- Identifier les politiques de mobilisation des bois existantes (et financements associés).
- Comprendre l'intérêt de la desserte forestière et comment la développer.
- Connaître les caractéristiques du débardage par câble et ses atouts en zone de montagne.

INTERVENANTS POTENTIELS :
Communes forestières, ONF, cablistes

Contenu et visite proposés

- Les forêts du massif alpin : une ressource sous exploitée.
- Les avantages d'un bon réseau de desserte en forêt communale.
- Le débardage par câble : principes, coûts, atouts et contraintes.
- Les dernières innovations en matière de débardage par câble.
- Visite d'un chantier de débardage par câble avec l'ONF et discussion sur les aspects techniques et financiers.

Qualité de l'air

9

Comment optimiser le chauffage au bois sur son territoire ?



Contexte

Ces dernières années, les collectivités ont été fortement incitées à développer le bois énergie sur leurs territoires. Chez les particuliers, la proportion de foyers chauffés au bois augmente et l'affouage reste largement pratiqué. Cependant, des études récentes mettent en cause le chauffage au bois en soulignant son impact négatif sur la qualité de l'air. Il est donc nécessaire de faire le point sur la situation et sur les actions à mettre en oeuvre pour développer le bois énergie sans nuire à la qualité de l'air.

Objectifs

- Avoir connaissance de la situation locale en matière de pollution atmosphérique.
- Connaître l'impact du mode de chauffage au bois sur les rendements et les rejets de particules.
- Comprendre le rôle que peuvent jouer les collectivités pour améliorer le chauffage au bois.
- Pouvoir évaluer l'opportunité de l'installation d'un réseau de chaleur sur son territoire.

INTERVENANTS POTENTIELS :
Espaces Info Énergie, DREAL, Rhône-Alpes Énergie Environnement...

Contenu et visite proposés

- État des lieux de la pollution de l'air sur le territoire : zoom sur les particules émises lors de la combustion de bois.
- Les bonnes pratiques pour un chauffage au bois performant.
- Affouage : état des lieux, réglementation et responsabilités des maires.
- Rôle et place des collectivités dans le développement du bois énergie.
- Visite d'une chaufferie bois communale et présentation du contexte : réseau, fonctionnement, approvisionnement, filtrage des rejets...

Equilibre forêt-gibier

10

Augmentation des populations de grand gibier : rôle et responsabilités des élus.



Contexte

En Rhône Alpes, les populations de grand gibier (cerf, chevreuil, sanglier...) ont fortement progressé ces dernières années. Cette abondance entraîne par endroits des dégâts sur la végétation pouvant compromettre par endroit l'avenir des forêts. En tant qu'aménageurs du territoire, les élus ont un rôle à jouer dans la gestion du grand gibier.

Objectifs

- Connaître les niveaux de population et pratiques de chasse sur le territoire.
- Prendre conscience des enjeux liés à cette présence du grand gibier sur le territoire.
- Être au courant de son champ d'action en tant qu' élu propriétaire du droit de chasse.
- Lister les procédures à suivre concernant les animaux tués ou errant sur les voies publiques.
- S'informer sur les techniques de gestion intégrée forêt - grande faune.

INTERVENANTS POTENTIELS :
ONCFS, OGFH, FD des chasseurs, ONF, DDT...

Contenu et visite proposés

- Caractéristiques générales de la grande faune sauvage : biologie et reproduction.
- Dommages occasionnés sur les peuplements forestiers.
- Plans de chasse, droit de chasse, ACCA... Place de l' élu(e) dans les procédures de gestion de la faune sauvage.
- Animaux errants ou tués sur la voie publique : rôle du maire et procédures.
- Visite de peuplements forestiers sensibles et exercice de reconnaissance d'abrutissements, frottis et écorçage.



Budget

11

Budget communal et gestion forestière

Contexte

Ventes de bois, travaux sylvicoles, taxe foncière, CVO, TVA : la forêt communale entraîne des recettes et dépenses variables d'une année sur l'autre dans le budget communal. En cette période de diminution des budgets des collectivités, il est nécessaire de présenter des outils et méthodes pour mieux intégrer la gestion des forêts communales dans les budgets.

Objectifs

- Lister l'ensemble des taxes et contributions auxquelles sont soumises les forêts publiques.
- Comprendre les règles de l'assujettissement à la TVA
- Connaître les principes à respecter pour intégrer les recettes et dépenses forestières dans un budget communal.
- Citer les outils et financements disponibles pour améliorer l'équilibre financier de la gestion forestière.

INTERVENANTS POTENTIELS :
Communes forestières...

Contenu et visite proposés

- La fiscalité dans les forêts communales : Taxe Foncière sur le Foncier Non Bâti, régime de TVA, CVO...
- Gestion financière : comment intégrer les recettes et dépenses variables issues des ventes de bois et travaux sylvicoles ?
- Outils et méthodes à disposition des collectivités : subventions existantes, le Fonds d'Épargne Forestière, les exonérations sur la TFNB...
- Visite possible en forêt ou dans une entreprise.



Risque incendie

12

Rôles des élus en matière de défense des forêts contre les incendies (DFCI)

Contexte

Réchauffement climatique, déprise rurale et hausse de la fréquentation des forêts par le public : autant de facteurs augmentant le risque incendie dans certains massifs forestiers de Rhône-Alpes. Les maires, en tant que responsables de l'application des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sont en première ligne de la lutte contre les incendies de forêts dans ces zones sensibles.

Objectifs

- Situer son territoire vis-à-vis du risque incendie en région Rhône-Alpes.
- Être au fait de la réglementation et des responsabilités du maire en matière de débroussaillage.
- Organiser l'application des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sur sa commune et auprès des administrés.

INTERVENANTS POTENTIELS :
Communes Forestières, DDT, ONF, SDIS...

Contenu et visite proposés

- Le risque incendie en région Rhône Alpes et les zonages réglementaires
- L'enjeu de la prévention pour les communes : responsabilités des maires en matière de risque incendie.
- Débroussaillage : quel intérêt ? quelles méthodes ? quel rôle pour les élus ?
- Comment appliquer et faire respecter la réglementation sur ma commune ?
- Visite de chantiers de débroussaillage ou d'aménagements préventifs. Discussion avec les acteurs présents.



Foncier

13

Les élus face au morcellement de la forêt privée : comment dynamiser la gestion forestière ?

Contexte

En tant qu'aménageur du territoire, les élus des communes sont également concernés par la forêt privée. Ils peuvent contribuer à lutter contre le problème du morcellement de la forêt privée et de l'absence de gestion qui en découle, en agissant notamment au niveau du foncier forestier.

Objectifs

- Connaître les grandes caractéristiques de la propriété privée sur le territoire.
- Comprendre le rôle que peuvent jouer les élus vis-à-vis des outils d'aménagement foncier ou de gestion forestière collective.
- Disposer d'exemples d'actions et de retours d'expérience en la matière.

INTERVENANTS POTENTIELS :
Conseils généraux, CRPF, DDT...

Contenu et visite proposés

- Etat des lieux de la propriété forestière sur le territoire, caractéristiques, atouts et contraintes.
- L'Aménagement Foncier Agricole et Forestier : un moyen d'action collectif.
- Favoriser les actions individuelles des propriétaires : bourses foncières, échanges...
- La gestion concertée : associations syndicales et groupements forestiers.
- Bilan sur les outils disponibles et la place que peuvent jouer les élus.
- Illustrer sur le terrain, avec retours d'expériences et témoignages d'élus.



Responsabilités

14

Gestion des espaces naturels : risques et responsabilité des maires

Contexte

Chutes d'arbres, risques d'éboullis, défaut d'entretien de la voirie, accident lors d'un chantier d'exploitation... En matière de gestion forestière, d'espaces naturels et d'accueil du public, le maire doit prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les incidents.

Objectifs

- Connaître les responsabilités et devoirs des élus en matière d'accueil du public dans les espaces naturels.
- Avoir en tête les principales actions de prévention à mettre en œuvre.
- Disposer d'exemples, références et retours d'expériences sur le sujet.

INTERVENANTS POTENTIELS :
ONF, juriste spécialisé...

Contenu et visite proposés

- Risques naturels, accidents et responsabilités : rappel des règles générales, exemples.
- Risques liés à la propriété et aux activités forestières : que peuvent faire les élus ?
- Accueil du public en forêt et mesures de prévention à mettre en œuvre.
- Visite d'un site naturel aménagé et discussion avec les maîtres d'ouvrage et le gestionnaire.



Carbone et externalités 15

Apports des forêts à la société :
vers une prise de conscience collective ?

Contexte

Fixation du carbone, filtrage des eaux de ruissellement, protection contre l'érosion, sanctuaires de biodiversité, zones de loisirs... Les «externalités» positives des forêts sont nombreuses. Elles sont pourtant mal connues, rarement quantifiées et leurs effets bénéfiques pour la société ne font pour l'instant pas l'objet d'une rétribution aux propriétaires.

Objectifs

- Enumérer et quantifier l'ensemble des services rendus par les forêts à la société.
- Comprendre la baisse des revenus liés à la production de bois.
- Lister les pistes possibles pour une meilleure rétribution des propriétaires de forêts.

INTERVENANTS POTENTIELS :
A définir selon le contexte local

Contenu et visite proposés

- Externalités positives des forêts : présentation et éléments chiffrés.
- Pourquoi le bois ne suffit-il plus à assurer la gestion des forêts publiques et les missions d'intérêt général ?
- Quelles sont les pistes possibles pour une rétribution des propriétaires de forêts en rapport avec ces externalités positives (taxe carbone...) ?
- Quel rôle peuvent jouer les élus des communes forestières ?



Formations à la carte ! 16

Contexte

Afin de répondre à l'ensemble des problématiques liées à la filière forêt bois et auxquelles sont confrontés les élus de Rhône-Alpes, les communes forestières peuvent organiser des formations spécifiques à la demande d'un territoire ou d'une association.

Objectifs

- Recevoir une information technique adaptée à son contexte et à ses problématiques.
- Etre en capacité de prendre les décisions politiques nécessaires en toute connaissance de cause.
- Rencontrer d'autres élus et acteurs forestiers pour échanger.

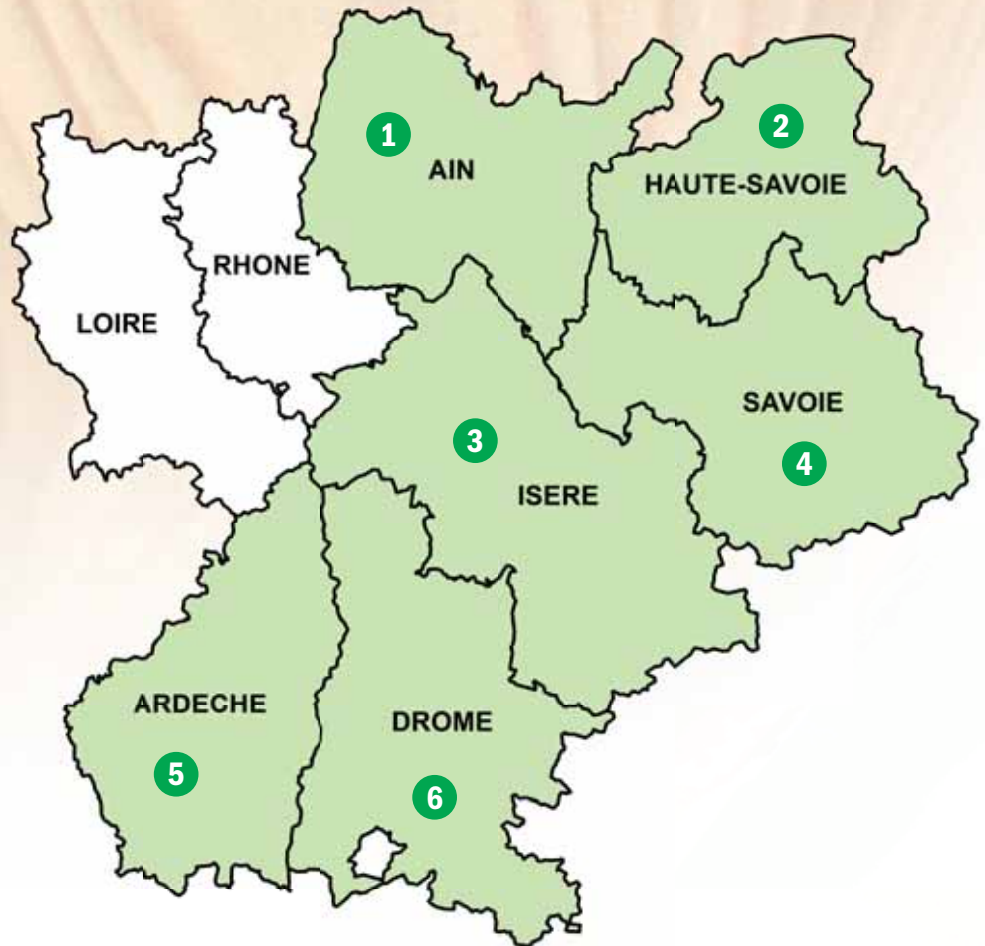
INTERVENANTS POTENTIELS :
A définir selon la thématique

Contenu et visite proposés

- Contenu construit en lien avec le territoire et/ou l'association départementale des communes forestières demandeurs.
- En règle générale, la journée comprendra une intervention en salle des communes forestières, une ou plusieurs interventions de partenaires et experts de la thématique, et une visite de terrain.
- Possibilité de «mixer» deux thématiques au cours d'une même journée de formation.

Contacts

**Vos contacts
au sein du réseau
des communes
forestières**



1 Association des Communes Forestières de l'Ain

Président : Jacques Deparnay

Mairie de Nantua
17 rue de l'Hôtel de Ville, 01130 Nantua
Tel. : **06.13.37.39.59 / 06.12.48.06.71**
contact01@communesforestieres.org



2 Associations des Communes Forestières de Haute-Savoie

Président : René Pouchot

Pôle Excellence Bois - Z.A.E. Rumilly Sud
715 route de St Félix - 74150 Rumilly
Tél. : **04.79.60.49.09 / 06.22.92.06.50**
Fax : 04.79.33.38.95
contact74@communesforestieres.org



3 Association des Communes Forestières de l'Isère

Président : Guy Charron

1 place Pasteur
38000 Grenoble
Tél./Fax : **04.76.17.22.65**
contact38@communesforestieres.org



4 Associations des Communes Forestières de Savoie

Président : Roger Villien

Maison des Parcs et de la Montagne
256 rue de la République, 73000 Chambéry
Tél. : **04.79.60.49.09 / 06.22.92.06.50**
Fax : 04.79.33.38.95
contact73@communesforestieres.org



5 Association des Communes Forestières d'Ardèche

Président : Alain Feougier

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas Cedex
Tél. : **04.75.66.75.96 / 06.70.37.49.54**
contact07@communesforestieres.org



6 Association des Communes Forestières de la Drôme

Président : Daniel Bignon

Mairie de Montmiral
Le Village
26750 Montmiral
Tél. : **04.75.02.72.17**
contact26@communesforestieres.org



**Union Régionale des Associations
de Communes Forestières de Rhône-Alpes**

Président : Jean-Claude Monin

Maison des Parcs et de la Montagne
256 rue de la République, 73000 Chambéry
Tél : **04.79.60.49.05** / Fax : 04.72.27.14.22
rhonealpes@communesforestieres.org

Plus d'informations sur internet :

www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu



Rhône-Alpes Région

Document réalisé avec le soutien financier de la Région Rhône-Alpes et de l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.